

Une microcrèche ouverte à tous



Viviane Willer, présidente et Laurence Prost, vice présidente : «C'est un joli bébé !».

L'Apicte, association pour l'inclusion collective de tous les enfants, est née en novembre dernier. Un joli bébé qui entend lutter contre l'exclusion des enfants handicapés en créant une microcrèche spécialisée dans l'une des 25 communes du canton de Marmoutier. Cette structure devrait voir le jour en septembre prochain.

« La microcrèche ouvrira ses portes en septembre », assurent en chœur Viviane Willer et Laurence Prost. Respectivement présidente et vice-présidente de la jeune association **Apicte** (association pour l'inclusion collective de tous les enfants), elles croient en leur projet. « Un joli bébé », dixit Laurence Prost. « Une microcrèche, qui accueillera dix enfants (lire encadré) dont un enfant sur trois handicapé. »

« Nous voulons lutter contre l'exclusion des enfants atteints de handicap ou de maladie »

Un projet que ces deux éducatrices spécialisées - « collègues dans la même structure à Hoehnheim, devenus amis et désormais solidaires dans notre association » - qualifient d'« innovant en Alsace ». « Nous voulons lutter contre l'exclusion des enfants atteints de handicap ou de maladie, en les intégrant dans des établissements créés et gérés par l'**Apicte**. »

Née en novembre 2012, l'association se compose pour l'heure des sept membres du bureau. Six femmes, un homme, tous sauf une confrontés au handicap dans leur vie personnelle.

Maman de deux petites filles, Lisa 5 ans et Océane 7 ans, Laurence Prost dit avoir été confronté au handicap de son cousin, suite à un accident de voiture. Quant à Viviane Willer, maman de Cybelle 12 ans et Laugane 6 ans, elle a dû affronter la maladie de son aînée. « À deux ans et demi, on lui a décelé une ostéochondrite, une anomalie de la croissance de sa hanche. Elle venait d'entrer à l'école maternelle quand le diagnostic est tombé. Pendant deux ans, elle s'est déplacée en fauteuil roulant. Même si elle avait toutes ses capacités cognitives, qu'elle était autonome et n'avait besoin d'une aide que pour se rendre aux toilettes, j'ai dû monter un dossier d'intégration. Cybelle n'a pu aller à l'école que deux matinées par semaine. »

Viviane a alors arrêté de travailler. « À l'époque, on habitait Illkirch et je n'ai trouvé ni école, ni nourrice, ni crèche pour ma fille. » Depuis, Cybelle poursuit un cursus scolaire normal. « Mais elle garde un souvenir négatif de cette période, elle a peur d'être rejetée. Et puis, elle n'a pas eu ses deux ans d'école maternelle ! »

Aujourd'hui, Viviane Willer est déterminée. « L'**Apicte** permettra à chaque enfant de se construire, handicapé ou non. Mais aussi de soulager les parents, notamment financièrement en leur permettant d'aller travailler... » D'ailleurs, l'association est soutenue dans sa démarche par le Sessad (service d'éducation et de soin spécialisé à domicile) de Saverne, qui intervient auprès des personnes handicapées en les mettant notamment en lien avec toute une série de médecins. « La microcrèche ouverte, nous allons mettre un partenariat en place. Les différents praticiens s'occuperont des enfants handicapés directement à la crèche. Cela évitera aux parents de courir dans tous les sens pour honorer les rendez-vous. »

Loin d'être une simple envie, la création de la microcrèche a été longuement mûrie. « Il y a un an, nous avons remis un questionnaire aux habitants du pays de Marmoutier afin de connaître leurs besoins en termes de garde d'enfants, handicapés ou non », indique Laurence Prost. « Et il y a une réelle demande », poursuit Viviane Willer, qui relève : « Le canton compte une halte-garderie de 15 places, une cinquantaine d'assistantes maternelles et prochainement un périscolaire, en construction à Marmoutier ».

Depuis l'association n'a de cesse de se faire connaître afin de sensibiliser les gens à sa démarche. « D'ailleurs, notre site internet a été créé la semaine dernière. » Actuellement, l'**Apicte** mène son étude de besoins, s'est rapprochée de la PMI (protection maternelle et infantile) pour la création de la crèche et évalue son budget prévisionnel d'activités pour les trois années à venir. En avril, elle se rapprochera des élus du canton de Marmoutier « afin de les informer du lieu d'ouverture de la microcrèche en septembre ».

D'ici la rentrée, elle lance un appel aux élus comme aux habitants afin de mener à bien ce projet. « Aidez-nous ! »

Véronique KUHN **Apicte** : asso.apicte@orange.fr

Apicte : asso.apicte@orange.fr